



Amnéville, le vendredi 24 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NAISSANCE PRÉCIEUSE DE 2 AIGLONS DE PYGARGUE À QUEUE BLANCHE

En septembre 2022, le parc Zoologique d'Amnéville envoyait le couple reproducteur de pygargues à queue blanche qu'il hébergeait, vers le centre de reproduction fraîchement réalisé par la volerie des Aigles du Léman, en Haute -Savoie.

LES AIGLES DU LÉMAN EN QUELQUES MOTS

Les aigles du Léman constituent l'un des plus grands parcs dédiés aux rapaces, avec près de 320 oiseaux et plus de 80 espèces. Le parc lutte depuis sa création pour la protection et la conservation des rapaces. C'est notamment le cas pour le plus grand aigle d'Europe, le pygargue à queue blanche. Depuis 2022, les aigles du Léman gèrent un programme de réintroduction des pygargues en France, le but étant d'ici 2030, de relâcher 85 jeunes individus nés chez eux, pour les voir voler au-dessus du lac Léman.

OBJECTIF : RÉINTRODUCTION

Le parc abrite un tout nouveau centre de reproduction où l'un de nos couples reproducteurs de pygargues est parti. Daya et Yarak, avaient déjà réussi deux pontes, l'une en 2020 et l'autre en 2021.

Dans le cadre du Plan National d'Action, en faveur de cette espèce, nous souhaitons que nos oiseaux participent à la reproduction et à l'élevage de jeunes à des fins de réintroduction.

Le 21 et 24 avril derniers, Daya et Yarak ont pondu deux œufs, dont sont sortis deux magnifiques poussins. Nous savions que ces oiseaux étaient de très bons parents, et ils ne nous ont pas fait mentir, car ils s'occupent de leurs petits à merveille.

Désormais, ces aiglons vont grandir loin du contact de l'homme, sous la protection et les bons soins de leurs parents, afin qu'ils ne soient pas habitués à l'homme. Seules des caméras permettent à l'équipe des Aigles du Léman de contrôler l'avancée de l'élevage des jeunes.

Une fois qu'ils seront en mesure de voler de leurs propres ailes, ces nouveaux nés seront identifiés, munis d'une balise GPS, et réintroduits aux abords du lac Léman.

La suite des événements, bien que dépendante de nombreux facteurs, vous sera bien évidemment relayée par nos services.

Le Parc Zoologique d'Amnéville participe à la conservation d'espèces vulnérables et d'espèces en danger de disparition selon la Liste Rouge de l'IUCN (International Union for Conservation of Nature) et selon la Convention de Washington (CITES, Règlement CE). Il a enregistré plus de 200 naissances d'espèces rares au cours des trois dernières années.

Service Communication, Zoo d'Amnéville,
1 rue du tigre, 57360 Amnéville.

Contact presse :

Kenza Mellul
kenza.mellul@zoo-amneville.com

Membre de :



EAZA
(European Association
of Zoos and Aquariums)



WAZA
(World Association
of Zoos and Aquariums)



EARAZA
(Eurasian Regional Association
of Zoos and Aquariums)



EEP
(European Endangered
Species Programme)



IZE
(International Zoo
Educators Association)



AFdPZ
(Association Française
des Parcs Zoologiques)

